

Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage n°83 du 11 février 2015

Participants :

Robert ALLIO – IAU îdF
Fouad AWADA – URBA 2000
Mathieu CHASSIGNET – ADEME
Benoît CHAUVIN – GART
Vincent CLERGEAT – Région Ile-de-France
Philippe DELCOURT – URBA 2000
Aymeric GILLAIZEAU - FNAUT
Jean-Louis GRAINDORGE – Consultant URBA 2000
Nathalie GRANES - Région Ile-de-France
Anne-Sophie JAMET - Ville de Paris
Jean-François JANIN - DGITM/MTI
Arantxa JULIEN - CGDD/DRI
Léa MARZLOFF – Chronos
Dany NGUYEN-LUONG – IAU îdF
Hervé PHILIPPE – DGITM/MTI

Tour de Table – Présentation des participants

Fouad AWADA est Président d'URBA 2000 ; il est également directeur adjoint de l'IAU îdF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France)

Robert ALLIO, chargé d'études au département mobilité transport de l'IAU îdF

Dany NGUYEN-LUONG, chargé d'études au département mobilité transport de l'IAU îdF

Philippe DELCOURT, chargé d'études à URBA 2000

Benoît CHAUVIN, responsable du Pôle technologie des transports et accessibilité au GART

Aymeric GILLAIZEAU représente la Fédération Nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT)

Anne-Sophie JAMET, Ville de Paris, Direction de la voirie, agence de la mobilité

Mathieu CHASSIGNET, ADEME, service transport et mobilité

Léa MARZLOFF, Responsable du pôle "veille et analyse stratégiques" à Chronos

Arantxa JULIEN, MEDDE, service de la recherche transport

Hervé PHILIPPE, Mission des transports intelligents au MEDDE

Jean-Louis GRAINDORGE, consultant pour Urba 2000

Jean-François JANIN, Mission des transports intelligents au MEDDE

Vincent CLERGEAT, service écomobilité de la Région Ile-de-France

Nathalie GRANES, Chef du service des stratégies des déplacements et écomobilité de la Région Ile-de-France

Nouveau dispositif d'assistance à la maîtrise d'ouvrage PREDIM

Jean-François JANIN explique que, pour la poursuite de l'AMO de la PREDIM, et suite à la publication d'un nouveau marché durant l'été, l'offre retenue est celle d'un groupement. L'IAU îdF est le mandataire du groupement qui comporte deux autres partenaires : URBA 2000 et Chronos. L'idée de ce groupement est d'agréger à l'expérience d'URBA 2000, la notoriété et le savoir-faire de l'IAU et l'originalité de la démarche de Chronos en matière de sociologie et de communication.

Présentation des membres du groupement

L'IAU îdF

C'est une fondation reconnue d'utilité publique créée en 1960. L'institut est le bureau d'études du Conseil Régional d'Ile-de-France, Ses missions sont de contribuer à :

- la planification urbaine,
- la collecte et l'analyse des données
- des expertises thématiques
- la prospective et l'évaluation.

L'effectif est de 200 personnes dont 160 experts en urbanisme, architecture, démographie, économie, logement, transport, environnement, géographie, droit, statistiques...

Le budget est de 25 millions d'€ par an dont 86% correspondent à des subventions de la Région et 14% résultent de contrats de recherche, prestations à l'international, publications.

Le site internet www.iau-idf.fr permet de télécharger gratuitement les études.

Urba 2000

C'est une association qui existe depuis une trentaine d'année. Elle apporte son expertise technique, juridique et organisationnelle à des organismes publics dans le domaine de la mobilité et de la planification urbaine. Elle focalise actuellement ses activités sur la mobilité intelligente suivant deux axes importants :

- l'AMO PREDIM depuis 2001 (réunions de coordination avec les comités de pilotage et autres réunions en lien avec les acteurs de la mobilité, études, suivi de projets,

organisation des journées d'information, rédaction des actes qui en résultent et animation du site internet)

- le Club Ecomobilité et l'aide à l'organisation du forum THNS (Transport à haut niveau de service) annuel de Shanghai, incluant les réunions de préparation, la rédaction des actes, avec une tendance à maintenir des activités franco-chinoises connexes au forum THNS durant l'année 2015.

La présentation d'Urba 2000 et de ses activités figurent sur le site internet www.urba2000.com

Chronos

Chronos est un cabinet d'études et de prospective qui existe depuis 1993 et qui accompagne des entreprises et des collectivités dans la conduite de l'innovation à travers trois types d'activités :

- la veille et l'analyse stratégique
- la prospective et l'accompagnement
- la recherche et l'innovation

Chronos dispose de 8 collaborateurs permanents en France, 3 correspondants au Japon, Danemark et Etats-Unis.

Chronos mène actuellement 4 programmes de recherche-action sur l'innovation dans les mobilités soutenus par l'ADEME et l'ANR.

Chronos dispose d'une plateforme éditoriale qui intègre de la veille mais aussi des dossiers, des entretiens, des articles sur l'innovation de services avec une large focale mobilité.

La présentation de Chronos et de ses activités figurent sur le site internet www.groupechronos.org

Rappel - présentation de la PREDIM

PREDIM

Initialement l'acronyme PREDIM signifiait Plateforme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale. Cet acronyme a évolué en 2011 en Plateforme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Innovation dans la Mobilité. Les thèmes traités par la PREDIM sont devenus plus nombreux, appartiennent à une gamme plus large, même si l'information multimodale reste un sujet important. Ils intègrent notamment les nouveaux services à la mobilité (covoiturage, autopartage, électromobilité...) en prenant en compte les domaines connexes à la mobilité (urbanisme, qualité de l'air, tourisme, climat et énergie,...).

La PREDIM est une plateforme à l'initiative de la Mission Transports Intelligents du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

La structure de fonctionnement comprend :

- Un comité de pilotage
- Un conseil scientifique
- Une coordination soutenue par l'AMO

La nature des actions de la PREDIM conserve un schéma quasi classique :

- La labellisation de projets
- La veille et les relations avec d'autres organismes
- Les études spécifiques
- La sensibilisation grâce à des journées d'information (deux journées par an)
- La communication avec le site internet, le bulletin d'information, la plaquette.

Remarque :

Concernant les projets labellisés, à l'origine la PREDIM pouvait faire appel à des crédits d'études et de recherche du ministère de l'environnement pour « labelliser » des projets, faciliter leur financement et souvent aider des petites structures ou des startups à mettre en place leur projet. Aujourd'hui des pôles de compétitivité, comme Advancity, jouent ce rôle.

Le comité de pilotage et le conseil scientifique

A l'origine, un certain nombre d'organisations publiques concernées par les transports a signé une charte. Les signataires de cette charte sont, initialement, les membres du comité de pilotage. D'autres institutions, peu nombreuses mais importantes, s'y sont greffées. Le Conseil Régional d'Ile-de-France est invité à continuer à participer aux réunions PREDIM.

Le secrétariat du Comité de pilotage dont URBA 2000 a eu la charge depuis le début continuera à être sous sa responsabilité.

Le conseil scientifique avait, au départ, pour mission de formuler des recommandations pour définir les orientations prioritaires de la PREDIM. Il ne s'est pas réuni depuis plusieurs années. A l'époque le PREDIM souhaitait, par ce biais, disposer d'une interface scientifique avec la PREDIM. Aujourd'hui les choses ont évolué et le conseil scientifique ne se justifie plus par rapport à ce schéma. A-t-il encore une raison d'être ? Si oui comment renouveler sa composition pour qu'il soit efficace ? Sinon, quel dispositif faut-il mettre en place pour évaluer les activités de la plateforme ?

Ce qui est spécifique

La PREDIM a vocation à assurer la veille (actualités, réunions de normalisation, réunions spécifiques sur la mobilité...), des études spécifiques à la demande du comité de pilotage. La PREDIM dispose d'un réseau de contacts nationaux (via les membres du comité de pilotage, AFNOR, La fonderie, ...) et internationaux (en particulier Chine THNS, UNECE...). Une liste de 1800 contacts est mise à jour régulièrement au fil des réunions et des rencontres.

Deux journées d'information sont organisées durant l'année, généralement en mai et en novembre. Elles rassemblent 100 à 150 personnes. Les actes sont publiés sur le site PREDIM (voir http://www.predim.org/spip.php?page=action&id_rubrique=52). En 2015, il est prévu une journée d'information en juin et une autre dans le cadre de l'ITS Bordeaux en octobre, en partenariat avec l'UNECE et le challenge bibendum (Michelin).

Le site internet www.predim.org est relativement bien fréquenté (plus de 6400 visites en janvier). Actuellement les articles sont structurés par mot clé et par date (veille, agenda, liens, documents). Le bulletin d'information contribue fortement à valoriser les informations du site.

Actualité des partenaires de la PREDIM

Il est important que des discussions bilatérales aient lieu dans le cadre du comité de pilotage entre chacun des membres d'une part et l'AMO/MTI d'autre part et que la réunion se focalise sur des sujets qui intéressent les participants. Un tour de table est organisé pour que chacun s'exprime sur ses projets et ses attentes en 2015.

Dany NGUYEN-LUONG : l'IAU mène une veille approfondie sur les nouveaux usages de la mobilité (covoiturage, autopartage, TAD, nouveaux modes de transport comme les vélos électriques, véhicules électriques).

L'IAU travaille sur le déploiement du véhicule électrique dans le périurbain et l'urbain (étude pour le compte de la Région Ile-de-France).

L'IAU a remporté un programme de recherche européen dans le cadre d'H2020 (appel d'offre MG 5.3) sur la congestion routière. Les nouvelles mobilités favorisant le report modal y seront traitées. Le coordinateur est l'UCL (University College London). Il y a 17 autres partenaires, 11 pays. La France est représentée par Science Po Paris et l'IAU îdF.

Fouad AWADA : l'ENPC lance une réflexion sur l'enseignement du Big Data pour la ville et le transport. Cette réflexion est encore à un stade émergent. Aujourd'hui il n'existe pas de métiers à part entière sur le Big Data. Il y a bien des métiers sur les Smart Cities mais la mobilité y est traitée de manière incidente alors qu'elle est génératrice d'un grand volume de données. On ne sait pas encore sous quelle forme cette formation va se concrétiser : master spécialisé, formation continue, sensibilisation des ingénieurs aux Big Data (spécialisation) ?

Benoit CHAUVIN : le GART positionne les ITS au cœur de ses problématiques et s'est inscrit à la COP21 et au congrès ITS de Bordeaux. Benoit CHAUVIN préside la commission de normalisation sur l'information multimodale et la billettique. Au sein du GART, il coordonne tous les travaux liés aux transports intelligents. C'est une activité croissante. Le GART traite aussi l'open data notamment au niveau de la gouvernance (ce sont les élus qui définissent la politique des transports) et va lancer une étude sur la transition énergétique, la mobilité, les villes moyennes.

Le GART s'intéresse aux transports par câble et à la simplification du décret STRMTG pour accélérer le développement des transports guidés, à la révision de la loi MOP pour réduire le délai de mise en place des projets.

Aymeric GILLAIZEAU est le représentant de la FNAUT et travaille en lien avec le GART.

Anne-Sophie JAMET : la Ville de Paris travaille sur la qualité de l'air, la dépenalisation du stationnement, le vélo, les TC, la mobilité électrique et la mobilité fluviale. La Ville de Paris compte apporter des innovations dans les services aux usagers (particuliers comme professionnels). Une mission ville intelligente et durable (ville numérique, ville connectée, ville ingénieuse) a été mise en place avec la nouvelle mandature ; elle a publié un schéma directeur qui servira de référentiel aux nouveaux services de mobilité. La Ville de Paris souhaite proposer un projet de recherche sur les smart cities et communities à la Commission Européenne (H2020 SCC2015). Elle s'est rapprochée de Berlin et de Bologne. Les partenaires villes sont fixés mais pas les partenaires industriels. La coordination au niveau français pourrait être assurée par l'INRIA.

Mathieu CHASSIGNET : un nouvel AMI va paraître dans les prochaines semaines. Il aura comme thème 'les innovations dans les systèmes de transport et les systèmes de mobilité'. Il s'adressera à des entreprises et des territoires. Ce dispositif est complété par un AAP qui cible les PME et start-ups sur les véhicules routiers et les systèmes de mobilité. Le texte de cet AAP est déjà sorti. Il sera clôturé dans 2 mois.

L'ADEME essaie de monter un dispositif (la fabrique de la mobilité) qui cible les start-ups en essayant de les mettre en réseau et de les rapprocher des territoires. Ce projet ne dispose pas de moyens financiers. Son but initial est de faire un état des lieux et de proposer une démarche d'éco-construction, de favoriser les échanges, la capitalisation des acquis et des nouveaux concepts, d'examiner les dispositifs financiers existants. Le lancement de cette initiative s'est déroulé le 22 janvier à la Numa. Il serait intéressant de savoir si, en Ile-de-France, des acteurs entrent dans cette logique. L'AMO a établi un compte rendu de cette réunion. (voir ci-joint).

Les certificats d'économie d'énergie incitent à réduire les consommations. Ils sont essentiellement utilisés pour économiser l'énergie des bâtiments. L'ADEME coordonne l'expertise des certificats d'énergie. La plupart des certificats sont établis à partir de fiches standardisées, bien adaptées aux bâtiments. Dans le domaine du transport, la démarche est plus diffuse (changement de comportement, covoiturage ...) et le système de fiches est plus difficile à mettre en place.

Un programme transport sur les économies d'énergie sera bientôt finalisé. Plusieurs grands thèmes ont été définis, notamment sur des actions de mobilité. La PREDIM pourrait intervenir sur le sujet (proposition d'un mécanisme organisé qui pourrait être porté politiquement, expertise, formation, sensibilisation). Mathieu CHASSIGNET se propose d'être l'interlocuteur au niveau de l'ADEME.

Nathalie GRANES : La Région Ile-de-France s'est investi dans tous les nouveaux services à la mobilité (covoiturage, autopartage...). Les conseils en mobilité sont inscrits dans le nouveau plan de déplacement urbain et sont également pris en compte par la Région. Deux autres grands axes prioritaires ont été définis pour 2015 :

- La mobilité électrique et la promotion des nouveaux véhicules urbains propres avec le développement de nouvelles infrastructures pour favoriser l'essor de ces véhicules, l'accompagnement des nouveaux usages et des nouveaux comportements au sein des territoires,
- Le lancement d'un [appel à projet](#) (AAP) soutenant les nouvelles mobilités durables. Depuis 2 ans la Région soutient des projets innovants en Ile-de-France et elle n'a eu que peu de retours alors que, pourtant, des évolutions existent au niveau des territoires. Cet AAP cible donc spécifiquement les territoires, a pour objectif de favoriser la synergie entre territoires et se positionne en complémentarité de ce qui existe déjà. L'enjeu de cet AAP se situe dans la perspective d'atteindre le facteur 4. L'innovation est définie de manière large (innovations techniques mais aussi sociales, usages, ..). La Région espère que des solutions émergeront des territoires, notamment en périurbain où il existe peu d'offres alternatives à la voiture. Les candidatures devront être très vite identifiées (en 3 ou 4 mois). Mi-mai la Région doit disposer de tous les éléments lui permettant d'instruire les dossiers car la commission permanente se réunit en juillet. Si cet AAP fonctionne bien, il sera renouvelé. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du PDU et du schéma régional climat et énergie.

La Région Ile-de-France note que la plateforme PREDIM a une envergure nationale qui peut favoriser la transposabilité d'un projet d'une région à l'autre et établir des liens entre des initiatives.

Léa MARZLOFF : Chronos a réalisé avec l'ObSoCo, un Observatoire des mobilités émergentes, soutenue par l'ADEME, PSA et la SNCF. Cette étude a été achevée en

décembre 2014. 4000 usagers ont été sondés sur leur comportement de mobilité et la manière dont ils utilisent les nouvelles technologies pour leur déplacement. Une partie des résultats est publique et [est visible ici](#).

Chronos est un organisme agréé en recherche privé depuis quelques années et travaille sur plusieurs projets de recherche en innovation et mobilité :

[mobi-lise](#) a pour objet de capter les données des individus via les smartphones en vue de comprendre la manière dont ils se déplacent et créer ainsi des outils d'aide à la décision. La CNIL est partie prenante du projet ;

Le projet [CoMoN](#) consiste à créer une plateforme numérique nationale sur les services de mobilité. Ce projet vient de commencer en janvier. Il regroupe 4 partenaires ;

Le projet [Norm-Atis](#), financé par l'ANR, a pour objectif principal de tester la mise en oeuvre d'outils d'aide à la mobilité sur le territoire des Yvelines, ce qui suppose de collecter des données de mobilité éparses, de les traiter, croiser et modéliser. Un des enjeux sous-jacent consiste à comprendre les modalités de répliquabilité des processus, modèles et outils développés.

Chronos accompagne l'ADEME IDF sur un projet d'expérimentations d'incitations innovantes pour des changements de comportements de mobilité. L'appel à candidature est ouvert et ***disponible ici***.

Chronos assure une importante activité de veille sur les innovations, analyses et études à travers le monde sur les innovations d'usage en matière de mobilité.

Arantxa JULIEN : Le PREDIT 4 s'est achevé il y a plus d'un an. Les démarches consistant à construire un PREDIT 5 n'ont pas abouti. Il n'y a donc plus de budget de recherche incitative. La direction de la recherche et de l'innovation souhaite néanmoins maintenir une structure légère pour continuer à assurer la coordination de la recherche sur de thèmes importants : les outils d'aide à la décision et la modélisation ; la logistique urbaine ; les nouveaux services à la mobilité et les nouveaux usages avec une action particulière sur l'inégalité géographique et sociale de l'accès aux transports (une grande partie de la population n'a pas accès aux technologies de la téléphonie mobile et aux smartphones).

Jean-François JANIN demande au comité de pilotage d'excuser l'absence de l'AFIMB. Ses représentants préparent une importante réunion du comité d'orientation de l'agence sur la billettique, l'information usagers au niveau national en cohérence avec les lois sur la transition énergétique, la loi Macron et les lois sur le numérique.

Le Secrétaire d'Etat aux transports, M. Vidalies, a inauguré le congrès de l'ATEC le 27 janvier (voir document joint). Il a énoncé les principaux aspects de sa politique en continuité de celle de son prédécesseur. La PREDIM a été citée dans le discours du Ministre.

Le congrès ITS de Bordeaux s'inscrit dans la perspective de la COP21. Il sera une vitrine pour les véhicules autonomes (démonstration SCOOP avec quelques véhicules) et les Cybercars (Depuis deux mois des cybercars sont en démonstration à La Rochelle).

Récemment quatre grands acteurs (Orange, Thalès, Egis, Vinci énergie) se sont réunis avec l'ATEC et ont décidé de créer une filière ITS. Des questions se posent en effet : comment associer les territoires au déploiement des ITS ? Comment exploiter plus efficacement les produits de la recherche ? Comment mieux articuler les préoccupations des services publics avec les transports intelligents ? Par exemple, la Direction de la gendarmerie est préoccupée par l'évolution des ITS et les véhicules connectés. Il est nécessaire de l'associer aux groupes de réflexion des ITS et de la normalisation.

Organisation de la PREDIM en 2015

Deux journées d'information auront lieu : l'une en juin à Paris (date et lieu à déterminer) et l'autre à Bordeaux.

La journée de juin pourrait avoir comme thème « Innovation dans la mobilité et territoires ». La Région d'Île-de-France (Nathalie Granès) pourrait y faire une intervention sur la politique régionale de mobilité durable.

La deuxième est prévue le mercredi 7 octobre 2015 au Palais des Congrès de Bordeaux. La journée sera gratuite. Elle est organisée en partenariat avec la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe.

L'UNECE, basée à Genève, est une des cinq commissions des Nations-Unies ; elle couvre 56 Etats en Europe, en Amérique et en Asie. L'UNECE est l'organisation qui met au point des accords juridiques entre les Etats sur l'interopérabilité des systèmes (le WP29 de l'UNECE est le lieu où se négocie l'homologation des véhicules à moteur des différents pays avec prise en compte de l'interopérabilité. Ce type de mécanisme pourrait s'appliquer aux ITS). L'UNECE s'intéresse à la politique du climat et aux émissions de carbone. Le comptage du carbone à l'échelle de l'Île-de-France a réellement un sens. La gestion du trafic pour l'événement de la COP21 au Bourget est également quelque chose à mettre en avant. Cette journée devrait être sponsorisée par Michelin (Challenge Bibendum) sous condition d'un accord sur le programme de la Journée.

Des améliorations seront apportées au niveau de la communication de la PREDIM (site internet, bulletin d'information, plaquette). Le nouveau groupement réfléchit à une restructuration du site pour thématiser les informations. Le site internet sera donc redéfini fonctionnellement et surtout graphiquement. Pour cela une maquette sera préparée et présentée à un comité éditorial constitué par des membres volontaires du Comité de Pilotage.

La plaquette PREDIM est ancienne et sera donc complètement refaite.

Des études spécifiques seront réalisées à la demande des membres du Comité de Pilotage. Quelques idées sont avancées : l'écoconduite, les certificats d'économie d'énergie, les activités internationales pour appuyer la filière ITS.

Thématiques 2015

Description des thématiques proposées :

Climat & énergie

- Quel est l'impact du numérique et des ITS dans les économies d'énergie dans le domaine des transports ?
- Quelles sont les innovations proposées dans l'aménagement des territoires (péages intelligents et systèmes de tarification, zones à basses émissions)
- La logistique urbaine appliquée aux particuliers mais aussi aux professionnels (comment assurer le dernier kilomètre en véhicule propre)
- L'impact énergétique des véhicules autonomes

Porte à porte

- Les intégrations spatiales des différents modes de transport (étude des ruptures de charge, absence de liens entre modes de transport), l'intégration informationnelle et billettique
- Les infrastructures pour améliorer l'intermodalité logistique
- Le partage, l'interopérabilité, les nouvelles sources de données, les données ouvertes
- L'innovation dans les services de mobilité (covoiturage, autopartage, modes actifs, véhicules propres et électromobilité...)

Emploi et formation

Filière ITS, formation, sensibilisation, accompagnement.

Remarque

Le péage intelligent est un peu étroit. On préfère s'intéresser aux services tels que les files dédiées au covoiturage, la manière d'identifier les covoitureurs, le nombre de personnes qu'ils transportent, les droits à circuler à certains horaires pour ne pas gêner les bus ...

Le péage dynamique est déjà pris en compte dans les groupes de normalisation. Le péage intelligent intègre aussi le stationnement.

L'emploi et formation sont abordés par l'ATEC. L'institut Telecom a déjà établi un programme sous forme de [MOOC](#) (formation en ligne ouverte à tous). Ces initiatives font partie de la filière ITS. Les ITS peuvent figurer sous la forme d'un module de spécialisation au sein d'une formation plus large comme l'informatique industrielle. La normalisation est très peu évoquée actuellement dans les formations.

Prochain comité de pilotage : 2 ^{ème} quinzaine d'avril – les membres du comité de pilotage seront consultés par doodle.
